

Société | « L'esprit colo sera préservé ! » Nicolas Dervieau, directeur de VALT



« Les jolies colonies de vacances, merci maman merci papa... » Cette chanson que fredonnait Pierre Perret en 1966 est bel et bien d'actualité aujourd'hui ! A l'heure du déconfinement, le gouvernement a annoncé le protocole sanitaire relatif à la reprise des accueils collectifs de mineurs avec hébergement. Mais à trois semaines du début des congés d'été, comment ces structures s'organisent-elles pour répondre au mieux aux exigences sanitaires et sécuritaires ? Pour le savoir, nous avons rencontré Nicolas Dervieau, directeur de VALT, association bordelaise qui organise tout au long de l'année, colo et autres classes découvertes...

En ce mardi 9 juin, le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse a donc annoncé le très attendu protocole sanitaire relatif à la reprise des accueils collectifs de mineurs avec hébergement. Un protocole accueilli « positivement » par Nicolas Dervieau, le directeur de VALT. « Au regard de l'accueil proposé ces dernières semaines dans les centres de loisirs, nous sommes vraiment soulagés de lire ces assouplissements en matière de règles sanitaires et sécuritaires, souligne-t-il. Nous allons pouvoir proposer des colonies proches de la normale pour les enfants et les équipes encadrantes ». En effet, tant au niveau de l'hébergement, de la restauration, des transports que des activités physiques et sportives, les organisateurs de colonies de vacances n'auront pas à s'arracher les cheveux pour créer des séjours répondant à des mesures drastiques.

L'esprit colo préservé

Effectivement, en termes d'hébergement par exemple, l'utilisation en simultané des deux couchettes d'un lit superposé sera autorisée, à la condition que les mineurs y soient couchés tête-bêche et avec une distance d'un mètre entre chaque. « Dans nos centres, nous possédons un grand nombre de lits superposés par chambre. Mais nous souhaitons respecter au mieux le protocole. Du coup, nous n'utiliserons pas la totalité de notre capacité d'accueil ». Aussi, les activités physiques et sportives pourront être organisées dans le respect de la distanciation physique -au moins un mètre entre deux personnes- et des mesures d'hygiène. « Certaines de nos activités seront sans doute repensées par notre équipe encadrante mais la plupart d'entre elles auront bien lieu et notamment les jeux en commun ». Ces activités seront organisées par petits groupes, ne dépassant pas dix jeunes (encadrants non-compris). « Cette mesure est un vrai assouplissement car il y a quelques jours encore, on nous annonçait dix jeunes par groupe encadrant compris. » Des jeux en commun, des chambres à plusieurs, des groupes de quinze jeunes... « l'esprit colo sera préservé ! », rassure le directeur de VALT.



« Colos apprenantes »

Pour appuyer ces organismes dans la tenue des colonies de vacances, le gouvernement vient de lancer le label « Colos apprenantes » qui s'inscrit dans le plan « Vacances apprenantes » aux côtés des opérations « Ecole ouverte », « Ecole ouverte buissonnière » et de l'aide exceptionnelle aux accueils de loisirs. Elles se dérouleront pendant les congés d'été, du 4 juillet au 31 août 2020. Labellisés par l'Etat, ces séjours ouverts à toutes les familles associeront renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable. VALT est candidate pour obtenir ce label et, ainsi, figurer sur la plateforme du gouvernement recensant toutes « les Colos apprenantes » « fort de l'expérience acquise tout au long de l'année grâce à nos classes découvertes sur nos centres ».

Une lueur d'espoir

Après deux mois de confinement et quelques semaines de flottement pour obtenir ce protocole, c'est une véritable course contre la montre que vivent ces organismes organisateurs de colo. « C'est vrai que le délai est court, notre premier séjour se tenant le 3 juillet. Mais notre équipe a une grande capacité d'adaptation. C'est l'essence même du job d'animateur ! » Aujourd'hui, l'effort doit se concentrer également en direction des familles « elles doivent savoir que nos séjours auront bien lieu ! » Car aujourd'hui, la demande est bel et bien là. « A cause du confinement, beaucoup de gens vont devoir travailler cet été et leurs enfants devront être pris en charge. » Si depuis le 13 mars dernier, le chiffre d'affaires de VALT a fortement été impacté, grâce à ce protocole, la casse devrait être limitée, « pour l'heure nous enregistrons 1/3 du nombre d'inscrits par rapport aux chiffres de l'année précédente. » Un nombre qui ne cesse de croître jour après jour...

Pour plus de renseignements : <https://valt.com/> - contact@valt.com - 05 57 81 49 00 – 204 Rue Mouneyra – 33 000 BORDEAUX



Sybillle Rousse

Crédit Photo : VA

Publié sur aqui.fr le 11/06/20

[Url de cet art](#)